

Rapporteur : **Madame Anne Florence BOURAT****OBJET : Tarifs des prestations de restauration U.P.C. - Année 2012/2013***Mesdames, Messieurs,*

L 'Unité de Production Culinaire est amenée à fournir des repas lors de réunions ou manifestations, lorsque celles-ci présentent un intérêt local.

* * * * *

VU la délibération n° 17 du conseil municipal du 19 mai 2011 relatif aux tarifs des prestations concernant la restauration U.P.C. pour l'année scolaire 2011/2012,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de revoir tous les ans les tarifs des prestations concernant la restauration U.P.C. afin de les ajuster à l'évolution du coût de la vie (indice des prix à la consommation – février 2012 = 2,3 %),

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'augmenter, pour l'année scolaire 2012/2013, les tarifs de restauration U.P.C. de la manière suivante :

Nature des prestations	Année scolaire 2011/2012 pour mémoire	Année scolaire 2012/2013
Casse-croûte ou petit déjeuner	0,72 €	0,74 €
Goûter	0,49 €	0,50 €
Repas scolaires - enfants / adultes	2,87 € / 4,41 €	2,94 € / 4,51 €
Repas accueil de loisirs - enfants / adultes	3,40 € / 4,31 €	3,48 € / 4,41 €
Buffet	9,62 €	9,84 €
Repas plateau	5,19 €	5,31 €
Repas froid	15,30 €	15,65 €
Repas chaud	23,97 €	24,52 €

- d'imputer cette recette sur la ligne budgétaire 251.2/7067/5240.

Pour : **29**
Contre : **0**
Abstentions : **6**

Mme Vacheron, Monaury, Cibert (1 pouvoir Mme Aumon), M. Gratteau (1 pouvoir Mme Barrault)

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 31/05/2012 N° 3955
Publié au siège de la Mairie, le 31/05/2012

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM